

METHODOC COURS 3

CHERCHER ? TROUVER !

Pourquoi il est important d'utiliser les ressources de la BU ? Parce qu'elles sont de niveau universitaire et parce que la sélection est adaptée aux attentes de vos professeur.es. Pour résumer, le tri est plus facile qu'avec un moteur de recherche comme Google.

QUELS OUTILS UTILISER POUR MES RECHERCHES DOCUMENTAIRES ?

Exploradoc

Exploradoc interroge toutes les ressources des BU Lyon 2, qu'elles soient sur support matériel ou en ligne. Sa recherche simple est très efficace. Il est d'ailleurs possible de chercher des articles de revues électroniques ou des chapitres d'ebooks par leur titre. Attention, cela n'est pas possible pour les articles de revues imprimées et les chapitres de livres papier !

Certaines ressources sont mal ou pas du tout interrogées par Exploradoc. C'est par exemple le cas des bases d'informations (Europresse, Médiapart...), des plateformes culturelles (Arte VOD, Les Yeux Doc...), ou bien des bases juridiques (Lamyline, Lexis 360 intelligence...).

Pour y accéder, je me rends sur le site des BU. Je retrouve Exploradoc sur la [page d'accueil](#), ainsi que sur la page de la [bibliothèque électronique](#) et sur toutes les pages disciplinaires.

A utiliser en priorité lorsque je cherche une référence en version imprimée **et** électronique. [Lien](#) vers la boîte à outils.

Le catalogue des BU de Lyon 2

Le catalogue permet de localiser les documents « matériels » : livres imprimés, revues, DVD, la barre de recherche renvoie vers le catalogue. Vous pouvez réserver les livres avec votre « **Compte personnel** ».

L'accès direct au catalogue est dans l'onglet « Services les plus utilisés » sur le site des BU ou alors à l'adresse : catalogue.univ-lyon2.fr

A utiliser en priorité lorsque je cherche un document en version imprimée
uniquement.

Rien trouvé ?!

Si une référence vous intéresse mais qu'elle n'existe pas en version imprimée ou numérique à Lyon 2, vous pouvez utiliser le [SUDOC](http://sudoc.fr).

C'est le catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises. Il vous permet de localiser un document dans n'importe quelle BU.

Vous pouvez ensuite faire une demande de **Prêt Entre Bibliothèque (PEB)**. Ce service vous permet de faire venir un document de n'importe quelle bibliothèque à la BU Chevreul. Pour se faire, vous devez seulement [remplir un formulaire](#) sur le site des BU de Lyon 2.

 Si le document que vous cherchez est disponible dans une autre BU lyonnaise, vous ne pouvez pas faire de demande de PEB !

Les moteurs de recherche académiques

➤ [Google Scholar](https://scholar.google.fr/)

Moteur de recherche pluridisciplinaire qui indexe des contenus académiques. Il effectue sa recherche sur des bases de données, des portails, des blogs, ou bien des sites considérés comme scientifiques. Attention, l'accès au texte intégral n'est pas garanti.

➤ [Isidore](https://www.isidore.fr/)

Moteur de recherche spécialisé en sciences humaines et sociales qui interroge plusieurs millions de ressources numériques déposées sur des archives ouvertes, accessibles via des bibliothèques numériques, des bases de données disciplinaires ou bien des sites d'organismes de recherche. Attention, toutes les ressources ne sont pas accessibles en texte intégral.

COMMENT CHOISIR L'OUTIL DE RECHERCHE LE PLUS ADAPTE ?

➤ Je cherche un livre imprimé et je veux l'emprunter

J'utilise Exploradoc, puis je rebondis vers le catalogue Lyon 2, sur lequel j'obtiens le nom de la BU où se trouve le livre et sa cote (qui permet de savoir où se trouve le livre sur l'étagère).

Je peux aussi directement utiliser le catalogue des BU.

➤ Je cherche un livre ou une revue que je veux consulter sur un support imprimé ou numérique

J'utilise en priorité Exploradoc, car j'interroge en une seule recherche les documents matériels et en ligne. Pour être efficace, j'utilise le titre et/ou l'auteur de la référence qui m'intéresse.

➤ Je cherche un article scientifique que je veux consulter en ligne

J'utilise en priorité Exploradoc, car il interroge toutes les ressources électroniques et permet de chercher un article en ligne par son titre. Je peux également interroger directement les bases de données pluridisciplinaires comme CAIRN, OpenEdition ou Persée. Si besoin, j'utilise la liste alphabétique des ressources électroniques pour sélectionner la ressource la plus adaptée à ma recherche, ou bien je passe par la page disciplinaire qui correspond à mon domaine d'étude.

DEFINITION



Qu'est-ce qu'un article scientifique ? C'est un article de niveau universitaire dont le contenu est rédigé par un spécialiste. Ce contenu a été validé par un comité de lecture, lui-même composé d'expert.es du sujet. Dans un article scientifique on ne trouve pas d'opinions personnelles mais des résultats basés sur une expérience de recherche. L'analyse est faite à partir d'hypothèses vérifiées, une synthèse d'articles pour comparer les résultats à ceux d'autres chercheurs.

➤ Je cherche un document imprimé ou numérique mais il est indisponible à Lyon 2

J'effectue ma recherche dans le SUDOC. S'il est dans une autre BU lyonnaise je peux l'emprunter gratuitement avec ma carte étudiante. S'il n'est pas près de chez moi, je vérifie dans le [catalogue des bibliothèques de la ville de Lyon](#) (qui a des collections de niveau universitaire sur beaucoup de sujets). Si le document n'est pas à Lyon ? Je peux faire une demande de PEB.

FOCUS SUR LA RECHERCHE D'ARTICLES

Je souhaite lire l'article **Mathieu Romain, "Les petites phrases comme instrument des négociations électorales. L'exemple de la gauche radicale"**, *Mots. Les langages du politique*, 2018/2 (n°117), p.55-70 mais je ne sais pas s'il est paru dans une revue imprimée ou en ligne.

Pour le trouver :

- ⇒ J'utilise d'abord Exploradoc et je cherche l'article par son titre, que je peux combiner avec le nom de l'auteur. Il n'est pas nécessaire de tout écrire, les mots les plus significatifs suffisent. **[Mathieu petites phrases électorales]**
- ⇒ Si l'article existe en ligne, j'accède directement à son contenu.
- ⇒ Si l'article n'existe pas sous forme électronique, il est peut-être disponible à la BU en version imprimée.

Comment savoir si une revue est en version imprimée dans une des BU ?

- ⇒ J'utilise cette fois le catalogue, que j'interroge en recherche avancée pour combiner le titre de la revue et le support « revue imprimée ».
- ⇒ Si la BU est abonnée à la revue, il suffit de consulter **l'état de collection**. Si le numéro qui m'intéresse est bien couvert par l'abonnement de la BU, je note sa cote pour la retrouver facilement et ainsi pouvoir la feuilleter, photocopier ou photographier (pas d'emprunt possible pour les revues).

DEFINITION



Etat de collection : L'état de collection correspond aux dates d'abonnement d'une bibliothèque à une revue. Concrètement, cela indique depuis quelle date et jusqu'à quand une bibliothèque est abonnée à une revue. Si l'état de collection indique : **[Déviance et société > Persée : 1977 - 2000 ; CAIRN : 2001 - Présent]**. Cela signifie que tous les numéros parus entre 1977 et aujourd'hui sont accessibles mais qu'il faut naviguer sur deux bases différentes, CAIRN et Persée. Si l'état de collection indique : **[Déviance et société > 2006 - 2009 ; 2011 -]**. Cela signifie que les numéros parus en 2010 ne sont pas disponibles à la BU, mais qu'à partir de 2011 tous les numéros sont consultables. Les points de suspensions indiquent que l'abonnement est en cours, c'est-à-dire que la BU continue de recevoir les numéros qui paraissent.